VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES

Grandes Valeurs

Améliorées et Non-Améliorées.

Dans le Second District.

Grand quartier s'améliorant journellement.

Au coin des rues Moss Ou Bayou St Jean et Grande Route St Jean.

Occupé par une Grocerie, Café et un Marché Privé depuis des années

Nos 1252-1254

Bayou St Jean ou rue Moss, coin de la rue Washington. Elégante résidence à deux corps de logis.

No 3230

Rue St John entre l'avenue Hagan et la rue Bendon. Un cottage à retirer de la rue.

5

Beaux lots de terre dans l'îlet borné par les rues Gayoso, Bellechasse, Dupré et St Philippe.

Coin des rues

Dupré, St Philippe et Bellechasse. Un cottage à un étage.

2

Cottages, rue St Philippe, entre White et Dupré.

5

Magnifiques lots de terre dans l'îlet borné par les rues Dupré, Gayoso, Dumaine, St Philippe et Bellechasse.

Vente pour effectuer un Partage.

Succession de Victor Petit.

No 66,661.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 815 rue de la Commune.

Mercredi le 27 Août 1902,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à

LEUR BUREAU ET BOURSE

No 815 RUE COMMUNE, entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en pleine séance de la cour le 23 juin 1902 et signé en pleine séance de la cour le 27 juin 1902 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessous, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A, situé dans le Second District de cette ville, borné par les rues Dupré, White, St-Philippe et Bellechasse, formant le coin des rues Dupré et St-Philippe et Bellechasse, mesurant 27 pieds 6 pouces et 4 lignes de face le long de la rue Dupré sur 53 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur sur la rue St-Philippe, 60 pieds et 4 lignes sur la rue Bellechasse, et 45 pieds 2 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 4 chambres, hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St-Philippe et Bellechasse, mesurant 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de face sur la rue St-Philippe, 65 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot A, 76 pieds 6 pouces sur la ligne du lot C et 24 pieds de largeur sur la ligne du fond et face sur la rue Bellechasse. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre C, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St Philippe et Bellechasse, mesurant 19 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue St Philippe, 76 pieds 5 pouces sur le côté du lot B, 86 pieds 3 pouces sur la ligne opposée, et 21 pieds 9 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et faisant face à la rue Bellechasse. Les améliorations comprennent un cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 19, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet 442 borné par l'avenue Hagan et les rues St John, Ursulines St-Philippe et Bendon, mesurant 15 pieds 1 pouce de face à la rue St John, 146 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 18, 157 pieds 9 pouces et 6 lignes sur l'autre côté le séparant des lots 3, 9 et 10 et 59 pieds 2 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout d'après un croquis de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté le 9 mai 1876 annexé à un acte de Jos Duvignaud, notaire, situé du mois d'août 1889.

Les améliorations comprennent un cottage ayant trois chambres, galerie fermée, galerie de devant, hangar, etc., portant le No 3230 rue St John.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté avril 20, 1866, annexé à un acte de F. Coudrin, daté 5 mai 1866 et mesurant 9 pouces de face sur la rue Fort ou Bayou St Jean sur une profondeur de 68 pieds sur le côté de la Grande Route St Jean et 68 pieds 11 pouces sur le côté de la rue Washington et 15 pieds de largeur dans le fond et accessoirement une autre portion de terre adjoignant le précédent désigné par les Nos 2 et mesurant, mesure française, 30 pieds 6 pouces de face sur la rue Fort ou Bayou St Jean, 50 pieds 7 pouces de face sur la Grande Route St-Jean, 62 pieds sur l'autre ligne le séparant du lot No 2 41 pieds 6 pouces sur la ligne du fond perpendiculaire à la Grande Route St-Jean, le tout plus ou moins, d'après le plan de Louis Gringier, daté le 24 septembre 1834, annexé à un acte de M Podcastaz, daté le 4 octobre 1834. Les améliorations comprennent une bâtisse occupée par une grocerie, un café et un marché privé, une chambre, deux grands appartements, hangar, citerne, etc.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Bayou St Jean ou rue Fort, les rues Washington, Première et St John, et l'intersection de la rue des Ursulines, ledit lot est désignéjsur la lettre A, sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902, ledit plan 31 pieds 9 pouces et 4 lignes de face sur la rue Fort, ou Moss, ou Bayou St Jean, 128 pieds de face sur la rue St John, 146 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 18, 157 pieds 9 pouces et 6 lignes sur l'autre côté le séparant des lots 3, 9 et 10 et 59 pieds 2 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout d'après un croquis de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté le 9 mai 1876 annexé à un acte de Jos Duvignaud, notaire, situé du mois d'août 1889.

Les améliorations comprennent un cottage ayant trois chambres, galerie fermée, galerie de devant, hangar, etc., portant le No 3230 rue St John.

7° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan de D. E. Seghers et Fils, voyers, daté le 10 juillet 1902, dans l'îlet borné par le Bayou St Jean ou Fort, les rues Washington, Première et St Jean; ledit lot mesurant, d'après ledit plan 32 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la rue Fort ou Moss ou le Bayou St Jean, 132 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot A, 137 pieds 3 pouces 1 ligne sur la ligne du côté opposé et 32 pieds 2 pouces de largeur dans le fond, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprennent une jolie résidence double à un étage ayant 6 chambres, hangar, citerne, latrines, etc., comme connue les Nos manicipaux 1248-1250 rue Fort ou Moss.

8° Cinq certaines lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 3, 4, 5, 6 et 7 sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902 dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Dupré, Gayoso et Dumaine; lesdits lots sont ledit plan comme suit: Le lot No 12, 31 pieds 6 pouces de face à la rue St Philippe, sur une profondeur et face sur la rue Dupré de 100 pieds entre lignes parallèles; le lot No 4, 18 pieds 2 pouces 1 ligne de face sur la rue Gayoso, 100 pieds 8 pouces et 3 lignes de face sur la rue Bellechasse, 66 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 5, 82 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne le séparant du lot No 3 et 31 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond; le lot No 5, 36 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Bellechasse, sur une profondeur de 98 pieds 7 pouces et 6 lignes du côté du lot No 7, 96 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du No 6 et 31 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond et le lot No 6, 3 pieds 8 pouces et 2 lignes de face sur la rue Bellechasse, 29 pieds 1 pouce de face sur la rue St Philippe sur une profondeur de 98 pieds 9 pouces sur la ligne du côté du lot No 5, 100 pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No 10 et 31 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond.

Termes et conditions — Le montant en plus comptant, et la balance à un, en 2 et en deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisée en coupons égaux à la convenance des vendeurs, portant six pour cent par an d'intérêt du jour de l'acte de vente jusqu'à paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de contenir la clause non aliénation et vente sans estimations et cinq pour cent honoraire d'avocat en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses dans les actes de vente, les acquéreurs d'assurer les améliorations jusqu'au montant des billets et de transférer la police aux porteurs desdits billets, d'assumer de payer en sus du prix d'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de revenu sur les actes de vente et déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et n'aurant droit aux loyers qu'à partir du jour où ils paieront les actes de vente. Actes de vente perdevant Emile Dormenon, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 juil—27—août 3 10 17 24 27

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage comme Placement,

No 2105 rue Douane, entre les rues Johnson et Galvez, borné par la rue Bienville.

Dans la succession de Mme Catherine Schwabia, veuve de Gottlieb Schwabia.

No 68,017—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 12 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, rendu et signé en cour ouverte le 11 juillet 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Johnson et Galvez, désigné par le numéro 15 et mesurant 28 pieds de face à la rue Douane, même mesure dans le fond, sur 106 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage dans le fond et une boutique et deux chambres sur le devant, connu comme le No 2105 rue Douane, rapportant un revenu de $19 par mois.

Conditions—Une moitié en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un et deux ans après la date de l'adjudication, portant intérêt au taux de huit pour cent par an de l'adjudication jusqu'au paiement. Devant être garanti par lien de vendeur, hypothèque spéciale et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité et de pénalité. L'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour 1902 en plus du montant de l'adjudication et devant faire un dépôt de (20 0/0) pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Acte de vente perdevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Oscar Schreiber, avocat, Bureau, 215 rue Carondelet.

17 juil—17 20 27—août 3 10 17 19

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 3825 et 3827 rue Baronne,

Coin de la rue Général Taylor.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune—JEUDI, le 21 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dossier No 68,004, dans l'affaire de la succession Gerhardt Pohlmann, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Général Taylor et Peniston et mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne et sur une profondeur de 130 pieds de face à la rue Général Taylor et formant l'angle des rues Général Taylor et Baronne. Les améliorations consistant en un cottage double connu comme les Nos 3825 et 3827 rue Baronne.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit répondant par des billets de l'acquéreur à 8 0/0 d'intérêt par an, garantis par lien de vendeur et hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant en plus les taxes pour 1902, et faisant un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente perdevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 juil—20 27—août 3 10 17 21

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

D'ANGELL

Pour le Toux, les Rhumes, Bronchites, Coeur bloqué et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

Vendu par toutes les pharmacies.

1 nov 1901—1 an

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION D'ALEXANDER GOFF.

No 67,270 —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 4 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 23 juillet 1902 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Piété, Moreau et Désiré, mesurant 28 pieds à 1/2 pouces de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et désigné comme lot No 3 sur un croquis annexé à un acte passé pardevant A. Duvernay, notaire en cette ville le 2 décembre 1868.

Conditions — Comptant. l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant F. D. Chenebert, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 août—3 10 17 24 31 — sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE

ENCAN DE MEUBLES.

Le contenu entier de la Résidence du défunt WALTER V. CROUCH,

RUE HILLARY,

Entre les rues Commerciale et Macarty.

A L'ENCAN,

Mercredi, 13 août à 10 A. M.

Dans l'affaire de la succession de Walter V. Crouch et Mary H. Haughton, sa femme prédécédée.

No 67,613—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune — MERCREDI, le 13 août 1902, à 10 heures A. M., à la résidence du défunt Walter V. Crouch, No — rue Hillary, entre les rues Macarty et Commerciale, Septième District, en vertu d'un ordre daté et signé le 25 juillet 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique:

Tous les meubles et effets mobiliers dans la succession et dessus mentionnés d'après l'inventaire enregistré: Piano et Tabouret, 3 et 4 Ameublements de Chambres à Coucher, Miroirs, Bibliothèques, Porte-Chapeaux, Chaises, Tables de Centre, Settees Tapis, Table Antique de Centre, Sideboard (Vaisselier), Berceaux, Portraits, Vaisselles, Cuvettes, 11 volumes de l'Encyclopédie Américaine, 16 volumes des Délibérations du Congrès, des Pièces Antiques, etc., et plusieurs autres objets utiles trop nombreux pour être mentionnés.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. PAUL HECKER, Encanteur,

731 rue Commune.

3 août—3 10 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joshua Newby.

No 66,297—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—MARDI, le 2 septembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 29 juillet 1902, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite—

Un intérêt indivis et aussi un intérêt dans ladite propriété appartenant conjointement à George H. Walker, Hattie E. Walker et Thaddeus A. Walker, légataires universels de Margaret Newby par jugement de Cour rendu dans les procédures de ses succession. Lesdits co-propriétaires consentant à la vente de la propriété entière dans les présentes procédures.

Deux certains lots de terre, situés dans l'ancien Barthville dans l'îlet (10), borné par les rues Lerée, Webster, Preston et l'avenue Henry Clay, désignés comme lots 20 et 21 sur un plan dressé par J. F. Braun, le 16 mai 1869, lesdits lots mesurant chacun vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue Webster sur une largeur dans le fond de vingt-un pieds trois pouces quatre lignes sur les profondeurs suivantes: cent pieds neuf pouces deux et trois quarts lignes sur la ligne divisant les lots 19 et 20, cent un pieds cinq pouces et deux et quatre cinquièmes lignes sur la ligne divisant les lots 20 et 21 et deux pieds un pouce et deux dix-sept dixièmes lignes sur la ligne divisant les lots 20 et 22.

Conditions—Une moitié en plus ou le tout comptant; la balance, s'il y en a, en un an, portant intérêt pour cent d'intérêt de la date de la vente, les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1902, et faire un dépôt de 25 0/0 au moment de la vente. Acte de vente perdevant Louis A. Martinet, notaire, aux frais de l'acquéreur

31 juil—31—août 3 10 17 24 31—sept 2

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Magasin et Résidence Productives,

Nos 1300, 1302 et 1306 rue Touro, à l'encoignure de la rue Urquhart.

Succession de Patrick Ryan.

No 67,500—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune — MARDI, le 19 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire et dessus intitulée, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Flood, Chartres, Delaronde (maintenant Douglas), et l'avenue Celia, lesdits lots sont désignés par les Nos 12 et 13 de l'îlet No 56, sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, déposé en l'étude de Gustave Legendre, notaire, sous la date du 10 mars 1894; lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Flood sur 120 pieds 10 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par le No 527 rue Flood et comprennent un joli cottage simple, élevé de terre, contenant vestibule, galerie de côté, plusieurs chambres, hangar, citerne, belle pouces, arbres fruitiers, etc., le tout en bonne condition et devrait se louer $30 par mois.

Un joli home dans un excellent voisinage près des lignes de chemins de fer, ou un placement payant.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en billets de 1 et 2 ans, et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1902 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente perdevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 juil—12 13 20 27—août 3 10 12

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Premier District.

La Grande Résidence de Valeur à trois étages en briques avec mansarde, No 742 rue du Camp, entre les rues Julie et Girod.

Un Site Commercial de Valeur.

La Portion de Terre de Choix à l'encoignure des rues Girod et Commerce

Succession de P. H. Skidmore.

No 67,379 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 19 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, daté le 14 juillet 1902, dans l'affaire et pour le compte de la succession de P. H. Skidmore, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, etc., à cela appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 162, borné par les rues Magazine, Camp, Girod et Julie, désigné comme lot No 23, et mesurant en mesure américaine trente et un pieds dix pouces de face à la rue du Camp, sur cent soixante dix pieds quatre pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent la grande résidence en briques avec mansarde à trois étages, bien située, confortablement subdivisée, connue comme le No 742 rue du Camp, contenant environ 20 chambres, etc., bâtisse en briques dans le fond, cour pavée, etc. Cette propriété de valeur peut servir comme emplacement commercial au rez-de-chaussée et comme résidence au dessus, ayant entrée et vestibule séparés. Elle est contiguë à la manufacture de boîtes de cigares de Hernsheim, rue du Camp, et court vers et est contiguë à la Consumer's Ice Co. et la bâtisse de la succursale de la American Tobacco Co de Hernsheim dans le fond. Un splendide placement.

2° Un certain lot ou portion de terre, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet 61, borné par les rues Nouvelle Levée, Girod, Commerce et Lafayette, mesurant, en mesure anglaise, trente-cinq pieds 8 pouces de face à la rue Girod sur une profondeur et façade à la rue Commerce de quatre-vingt-cinq pieds, onze pouces et 4 lignes entre lignes parallèles, d'après un plan par C. A. De Armas et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire. Cette propriété de valeur est dans le centre commercial et vis-à-vis des bâtisses de la "N. J. Leeg Cooperage Co.", près de l'entrepôt Texas, etc.

Conditions—De la vente—Un tiers en plus comptant et la balance en un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Actes de ventes et les timbres de revenu des E.-U. au frais des acquéreurs, perdevant Fred Deibel, notaire; au dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

19 juil—19 20 27—août 3 10 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE COLLECTION DE VALEUR DE Livres de Loin, Historiques, Scientifiques et Livres Divers.

Succession de P. H. Skidmore.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI le 7 août 1902, à midi, dans le local de leur bureau, No 727 rue Commune.

En vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la dite Cour, Division A, daté le 14 juillet 1902, dans l'affaire de la susdite succession (Dossier No 67,379), il sera vendu à l'encan:

Une grande collection de valeur de livres de loin et autres livres, bibliothèques etc.

Conditions comptant.

27 juil—27—août 3 6 7

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Désirable Cottage Double en bois couvert en ardoises,

Nos 2700 et 2702 rue N. Rampart, à l'encoignure de la rue Fort.

Succession de Henry Kuppmann et d'Emma Kuppmann, sa femme.

No 67,285.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 9 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 25 juillet 1902 et signé le 1er août 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, actuellement absent en congé, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Le désirable cottage double en bois couvert en ardoises avec dépendances à deux étages dans le fond No 2700 et 2702 N. Rampart à l'encoignure de la rue Fort, contenant 5 chambres de chaque côté, hangars, citernes, et cour dans le fond, décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Rampart, Fort, Bourgogne et St Ferdinand, désigné comme lot No 21 de l'îlet No 10 sur un plan fait par le voyer de ville; le dit lot formant l'encoignure des rues N. Rampart et Fort, et mesurant 29 pieds 5 pouces et 8 lignes de face à la rue N. Rampart, sur 100 pieds de profondeur et façade sur la rue Fort.

Conditions—La moitié en plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit pour des billets cautionnés garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1902 en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente.

Acte de vente passé devant Frederick Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 août—3 10 17 24—sept 2 9

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple élevé de terre,

Avec grand terrain, 527 rue Flood, près de la rue de Chartres.

Succession de Joseph Grier.

No 66,070 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 16 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 11 juillet 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, en la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Flood, Chartres, Delaronde (maintenant Douglas), et l'avenue Celia, lesdits lots sont désignés par les Nos 12 et 13 de l'îlet No 56, sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, déposé en l'étude de Gustave Legendre, notaire, sous la date du 10 mars 1894; lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Flood sur 120 pieds 10 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par le No 527 rue Flood et comprennent un joli cottage simple, élevé de terre, contenant vestibule, galerie de côté, plusieurs chambres, hangar, citerne, belle pouces, arbres fruitiers, etc., le tout en bonne condition et devrait se louer $30 par mois.

Un joli home dans un excellent voisinage près des lignes de chemins de fer, ou un placement payant.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en billets de 1 et 2 ans, et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1902 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente perdevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 juil—12 13 20 27—août 3 10 12

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR ETRE VENDU EN BLOC.

Le stock entier de commerce de l'épicerie et entreprise,

1743 RUE DES FRANÇAIS.

No 66,166 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession d'August Uhle.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—LUNDI, le 11 août 1902, à 10 heures A. M., sur les lieux, 1743 rue des Français, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 28 juillet 1902, de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de ladite Cour, Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le stock entier de commerce dans l'épicerie et l'entreprise 1743 rue des Français, consistant en épiceries de fantaisie et de denrées principales, vins, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Bank, Walshe & Bank, avocats.

30 juil—30—août 3 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Mme Rosa Schopp vs les Héritiers de Christian Schopp.

No 64,491—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—JEUDI, le 31 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement en partage rendu le 7 avril 1902 et signé le 12 avril 1902 par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, et d'un ordre daté Hon. John St-Paul, juge, daté le 27 juin 1902, homologuant les procédures d'une réunion de famille, tenue pardevant W. F. Brewer, notaire, le 16 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et d'un autre ordre daté le 13 juillet 1902, dudit Hon. John St-Paul, juge, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire No 43,920—Succession de Marie T. Bonnegrâce, femme de C. D. Schopp, et C. L. Schopp, nommé, homologuant un partage de la réunion de famille, tenue pardevant J. C. Wenck, notaire, le 2 juillet 1902, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Magnolia, Constance et Delachaise, désignés comme lots No 9 et 10 sur un plan déposé en l'étude de R. G. Gottschalk, ancien notaire comme plan No 49, d'après lequel plan lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 26 pieds 6 pouces 2 1/4 lignes de face à l'avenue de la Louisiane sur 120 pieds de profondeur.

Ainsi un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 8, dans le même District et lieu que le précédent et mesurant 26 pieds, 6 pouces, 2 1/2 lignes de face à l'avenue de la Louisiane sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages avec bâtisse en bois à deux étages; ainsi une grande écurie, connue comme les Nos 1026, 1028, 1030, 1032 et 1034 avenue de la Louisiane, occupée par le maison de commerce bien connue de A. Schenhaut et fils, comme écurie et établissement d'entreprenants de pompes funèbres.

Vendu sujet au bail ci-dessus, aux taux de $720 par an ou 60 par mois, expirant. Un beau placement ou un excellent entrepôt de commerce pour un établissement d'écurie ou entrepreneur de pompes funèbres. Situé dans le centre du prospère Sixième District.

2° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés par les lettres A, B et C, dans l'îlet No 101, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Chippewa, Toledano et Annonciation, sur le devis annexé, signé par C. G. Del Isle, ingénieur civil, le 29 mai 1902, d'après lequel devis lesdits lots mesurant comme suit: Le lot A 31 pieds 4 pouces de face à la rue Chippewa sur 135 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur; le lot B 30 pieds, 11 pouces 4 lignes de face à la rue Chippewa, sur 125 pieds 7 pouces 5 lignes, et le lot C 31 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Chippewa, sur 135 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur, lesdits lots A, B et C composant les lots 2, 3 et 4, sur un plan déposé en l'étude de T. Gayel, ancien notaire.

Les améliorations sur ledit lot A comprennent un cottage double en bois retiré de la rue, contenant 4 chambres de chaque côté et sont désignés par les Nos 3305 et 3307 rue Chippewa.

Les améliorations sur le dit lot B comprennent un cottage double en bois retiré de la banquette et contenant de chaque côté 4 chambres et sont désignées par les Nos 3309 et 3311 rue Chippewa. Les améliorations sur ledit lot C comprennent un cottage simple en bois contenant 5 chambres, hangar, citerne, etc.

Les propriétés ci-dessus seront vendues séparément. Un placement payant.

3° Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième District de cette ville, désignés par les lettres A, B, C et D dans l'îlet No 162, borné par les rues Delachaise Laurel, Constance et Aline, sur un devis de voyer, daté le 29 mai 1902, signé par Chas. G. Del Isle, ingénieur civil, d'après lequel devis lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit: Le lot A formant l'encoignure des rues Delachaise et Laurel 37 pieds 8 pouces de face à la rue Delachaise, 37 pieds 6 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 120 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur et façade à la rue Laurel; 117 pieds 10 pouces 1 ligne sur la ligne de division du lot D. Le lot B, 22 pieds 8 pouces de face à la rue Delachaise, 22 pieds 1 pouce 8 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces 1 ligne sur la ligne de division du lot A, et de 116 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne de division du lot C; le lot C, 32 pieds 11 pouces de face à la rue Delachaise et 32 pieds 10 p